



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Secrétariat des CSS
DREAL Midi-Pyrénées
Unité Territoriale de la Haute-Garonne et de l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Toulouse, le

11 JUIN 2014

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96
mél : css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) HERAKLES, qui se tiendra :

**Le mercredi 25 juin à 17H00
à la préfecture de la Haute-Garonne - Salle des Gardes
1 place Saint-Etienne – 31038 TOULOUSE Cedex 9**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Approbation du compte rendu de la CSS du 21 mai 2013 ;
- 2) Point sur l'approbation du PPRT et du PPI Herakles ;
- 3) Bilan présenté par la société HERAKLES correspondant à l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral CSS modificatif du 17 mars 2014 :
 - présentation des actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts (notamment présentation des travaux réalisés sur l'atelier F1 / APC du 13/12/13)
 - bilan du système de gestion de la sécurité (SGS),
 - présentation du programme pluriannuel de réduction des risques.
- 4) Présentation par HERAKLES des résultats des modélisations complémentaires Phast sur les concentrations d'oxychlorure de phosphore à l'entrée des établissements de soin voisins de l'usine ;
- 5) Réponses apportées aux recommandations n°4 suivantes du commissaire enquêteur :
 - "Démonstration que les EDD prennent en compte l'intégralité des conditions météo et les conditions liées à la topographie",
 - "Démonstration en particulier que sont pris en compte les phénomènes d'inversion de températures et d'obstacles sur le terrain tels que la colline de Pech David",
 - "Communication, s'il est possible de l'obtenir des services météo, de la fréquence d'occurrence des conditions qui ont conduit à retenir le rayon maximum de 330 m pour le phénomène dangereux 5F1."
- 6) Points divers :
 - présentation des travaux de démantèlement de la passerelle SNPE,
 - questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion à l'adresse électronique suivante (css-seveso-dreal-midi-pyr@developpement-durable.gouv.fr) et en cas d'absence ou d'empêchement, vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Mesdames et Messieurs les membres
de la CSS HERAKLES

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER